

N° AC-07-06



En vertu des pouvoirs qui lui sont conférés par la *Loi sur les appellations réservées et les termes valorisants (L.R.Q. c. A-20.03)* et sur la base du rapport d'évaluation soumis par le Comité d'accréditation en évaluation de la qualité (CAEQ), un organisme d'évaluation de la conformité désigné par l'Agence canadienne d'inspection des aliments (ACIA), le Conseil des appellations réservées et des termes valorisants (CARTV) atteste que l'organisme de certification

## Organic Crop Improvement Association International Inc.

1340 North Cotner Blvd.  
Lincoln NE 68505  
USA

possède, conformément au référentiel d'accréditation du Conseil, la compétence pour effectuer les évaluations de conformité dans les domaines décrits dans l'annexe qui fait partie intégrante de ce certificat. Ce référentiel d'accréditation inclut notamment les critères de la norme *ISO/IEC Guide 65:1996* et ceux du document « *International Requirements for Organic Certification Bodies (IROCB)* ».

La présente accréditation est sujette à une surveillance régulière du CAEQ afin de s'assurer du respect des exigences d'accréditation.

Ce certificat est valide du 10 octobre 2006 au 9 octobre 2011. Sa validité peut être vérifiée à [www.caeq.ca](http://www.caeq.ca).

**Organic Crop Improvement Association International Inc.**

1340 North Cotner Blvd., Lincoln NE 68505, USA

**Date d'émission**

1<sup>er</sup> mai 2010

Remplace l'annexe datée du **14 septembre 2009**

L'entité juridique susmentionnée est accréditée pour les activités de certification suivantes :

Bureau(x) <sup>[1]</sup>	Portée(s)	Domaine(s)	Territoire(s)
<i>Bureau principal :</i> 1340 North Cotner Blvd. Lincoln NE 68505 USA	Appellation réservée Québec : « Biologique » Normes biologiques de référence du Québec	Produits agricoles et alimentaires issus de l'agriculture ou de l'aquaculture biologique	Québec
<i>Bureau satellite :</i> 297, 16e avenue Saint-Jean-sur-Richelieu QC J2X 1A1 Canada	Norme nationale du Canada sur les systèmes de production biologique : Principes généraux et normes de gestion CAN/CGSB 32.310 et Liste de substances permises CAN/CGSB 32.311	Produits agricoles et alimentaires issus de l'agriculture biologique	Québec
	Entente d'équivalence canado-américaine sur les produits biologiques (17 juin 2009)	Produits agricoles et alimentaires issus de l'agriculture biologique et destinés aux États-Unis	Québec

<sup>[1]</sup> Endroits à partir desquels sont réalisées des activités de certification comprises dans la portée d'accréditation.